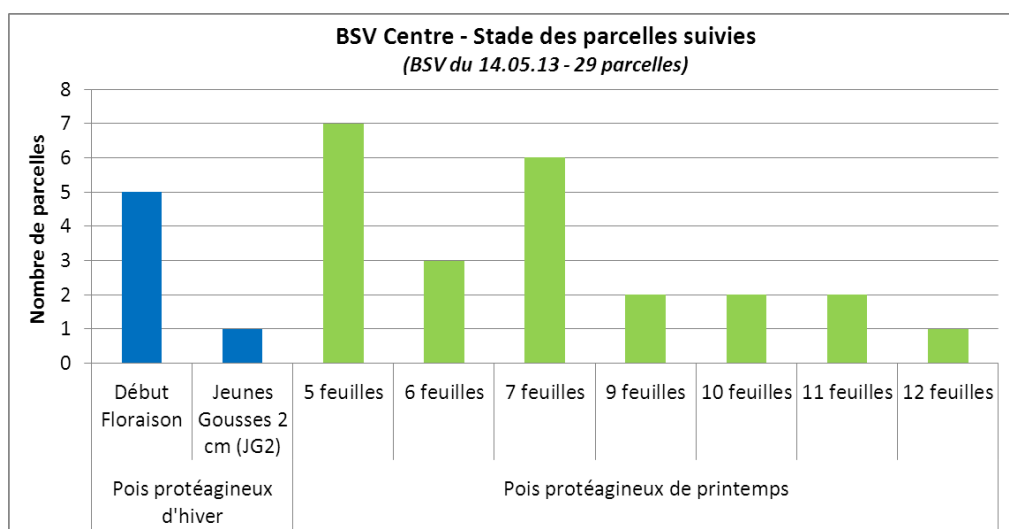


6 parcelles de pois d'hiver et 23 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'observations pour la réalisation de ce bulletin.

STADES

Pois d'hiver : les parcelles observées sont en majorité au stade Début Floraison.

Pois de printemps : les stades s'échelonnent de 5 jusqu'à 12 feuilles.



THRIPS DU LIN ET DES CEREALES (*Thrips angusticeps*)

Seuil de nuisibilité



Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre en moyenne 1 thrips par plante (*sur un comptage de 10 plantes par parcelle*) entre le stade 80-90 % des plantes levées (*ligne de semis visible*) et le stade 6 feuilles. Pour une meilleure représentativité, faire plusieurs comptages par parcelle.

Toutefois la présence de thrips, même en grande quantité, n'engendre de dégâts importants que lorsque les pois ont une levée lente, liée à de mauvaises conditions climatiques (*températures froides notamment*).

Etat général

3 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de thrips : **toutes sont indemnes.**

La période de nuisibilité des thrips est dorénavant dépassée.

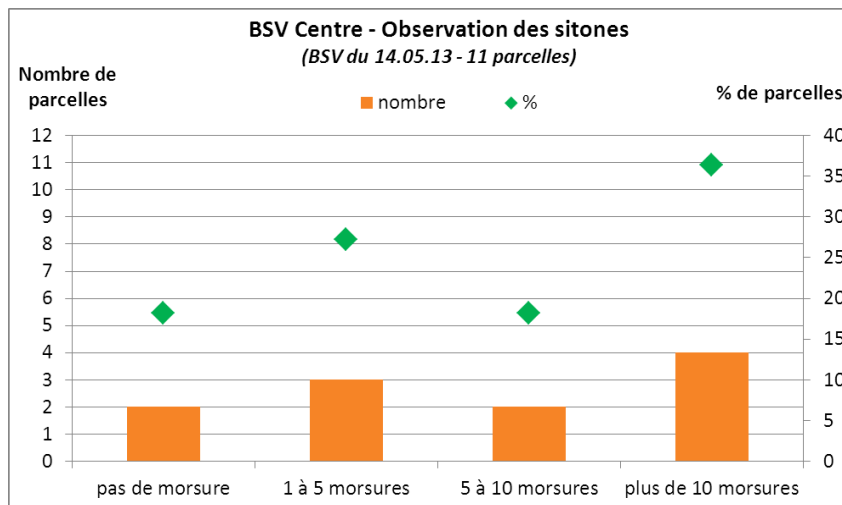
SITONES DU POIS (*SITONA LINEATUS*)

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre en moyenne 5 à 10 encoches (*note de 2*) par plante sur les premières feuilles (*sur un comptage de 10 plantes par parcelle*) entre la levée et le stade 6 feuilles.

Etat général

11 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de sitones : **6 parcelles ont atteint le seuil de nuisibilité.**



Les populations de sitones ont légèrement progressé depuis les dernières observations. La période de nuisibilité de cet insecte touche à sa fin.

OISEAUX

Etat général

La présence de colombidés est relevée dans 4 parcelles de pois de printemps (dégâts estimés à moins de 20%).

LIMACES



2 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de limaces : la présence de jeunes grises (*Deroceras reticulatum*) est relevée sur ces parcelles.

PUCERONS VERTS DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

Seuil de nuisibilité

On peut considérer que le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on se situe dans une fourchette de 20 à 40 pucerons par plante en moyenne, entre début floraison et fin floraison.

NB : des arrivées de pucerons verts plus précoces sont possibles et peuvent être à l'origine de viroses. Si les pois végètent à ce moment-là, alors ils seront d'autant plus sensibles aux attaques de ce ravageur.



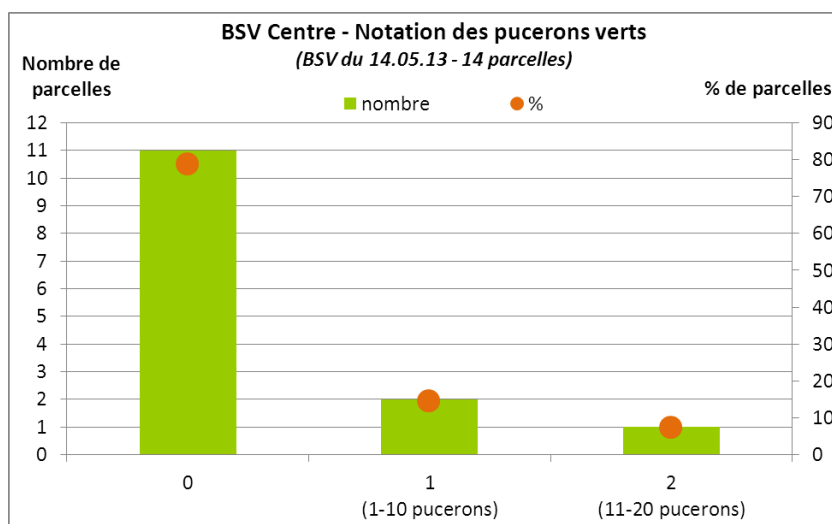
Ce seuil de nuisibilité doit également prendre en compte la vitesse d'expansion de la population, le développement de la culture ainsi que la présence d'auxiliaires. Ainsi, si la population passe de quelques individus voire d'une dizaine d'individus à plusieurs dizaines par plante en 2-3 jours, alors la nuisibilité sera importante. Par ailleurs, de faibles populations de pucerons sur des plantes chétives peuvent s'avérer très nuisibles.

Malgré sa couleur lui permettant de se fondre avec la culture de pois, **ce puceron peut s'observer facilement**, à l'aide d'une boîte ou d'une feuille plutôt rigide placée sous la végétation que l'on va secouer. En effet, ce puceron se laisse tomber dès qu'il se sent menacé et simule ainsi sa mort (phénomène de thanatose).

Pour un support d'un format A4 (environ 21x30 cm), on considèrera un « bouquet » composé de 4 plantes, que l'on secouera au-dessus pour évaluer un nombre moyen de pucerons par plante. Cette opération sera répétée 10 fois en différents endroits de la parcelle pour estimer une moyenne.

Etat général

14 parcelles de pois (dont 6 hiver) ont fait l'objet d'une observation de pucerons verts : **2 parcelles de pois d'hiver comportent entre 1 et 10 pucerons par plante en moyenne et 1 parcelle de pois de printemps comporte entre 11 et 20 pucerons.**



Les populations de pucerons ont légèrement progressé depuis les dernières observations. Compte tenu des conditions climatiques annoncées, avec des températures fraîches et une pluviométrie régulière, les populations ne devraient pas prendre d'ampleur.

La surveillance des pucerons doit systématiquement s'accompagner d'une observation des auxiliaires, qui participent activement à la régulation.

TORDEUSE DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

Contexte d'observations

Ce lépidoptère provoque une faible perte de rendement du pois (quelques quintaux par hectare) mais sa larve affecte la qualité des graines en les grignotant.

Le papillon mesure environ 15 mm d'envergure. Les ailes antérieures, de couleur brun olive avec des reflets jaune ocre, présentent sur leur bord des taches blanches et jaunes en forme de virgule.

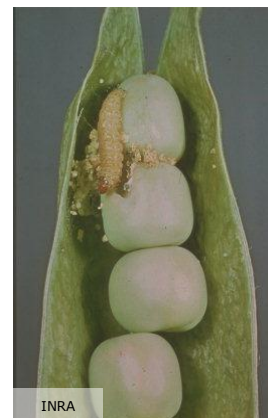
La chenille présente un corps blanc jaunâtre et une tête brun clair.



Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre :

- 400 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation animale ;
- 100 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation humaine ou à la production de semences.



Etat général

1 parcelle de pois d'hiver a fait l'objet d'une observation de tordeuses : **aucun papillon n'a été capturé.**

Le stade début floraison marque le début de l'installation des pièges pour suivre les vols de tordeuses.

Le principe repose sur l'attraction des mâles par une phéromone sexuelle spécifique de synthèse. La phéromone est contenue dans une capsule déposée sur une plaque engluée dans un piège « delta ».

NB : la capsule ne doit pas être touchée avec les doigts mais manipulée avec une pince et doit être détruite en fin de campagne. Les pièges sont réutilisables mais pour la même espèce, afin d'éviter les interférences entre phéromones : il s'avère donc nécessaire d'étiqueter ou de marquer soigneusement les pièges.

BRUCHE DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)

Contexte d'observations

Ce coléoptère altère fortement la qualité des graines en accomplissant une partie de son cycle à l'intérieur et en les trouant lors de la sortie des nouveaux adultes.

L'adulte noirâtre mesure 4 à 4.5 mm de long et présente un aspect trapu. Ses antennes sont noires avec les 4 premiers articles roux. Ses pattes sont noires, sauf les tibias et tarsi des antérieures qui sont roux.

L'adulte arrive au cours de la floraison du pois, lorsque la température atteint environ 20°C et pond sur les gousses. Après éclosion, la larve pénètre directement dans la gousse, puis dans la graine. Elle se développe à l'intérieur de la graine pour donner un adulte qui ne sortira qu'au cours du stockage, pour gagner ensuite une zone d'hivernage (bois). La sortie des adultes se caractérise par un trou bien rond dans les graines.



Stade de sensibilité

La période de sensibilité de la culture s'étend du stade jeunes gousses 2 cm (JG2) jusqu'à la fin de la floraison, les adultes se nourrissant du pollen.

Etat général

3 parcelles de pois d'hiver ont fait l'objet d'une observation du stade de sensibilité aux bruches et elles ne comportent pas encore de jeunes gousses de 2 cm au premier niveau de fructification.

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)



P. HAUPRICH / ARVALIS

Stade de sensibilité

Les symptômes d'ascochytose doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois d'hiver ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois de printemps.

Etat général

26 parcelles de pois (dont 6 hiver) ont fait l'objet d'une observation d'ascochytose : les 5 parcelles de pois d'hiver et 1 parcelle de pois de printemps présentent des symptômes, tandis que les autres parcelles sont indemnes.

Les nécroses sur tiges relevées sur 2 parcelles de pois d'hiver n'ont pas progressé depuis les dernières observations. Les 5 parcelles atteintes ont des ponctuations sur la moitié inférieure des plantes, avec de 3 à 75% du feuillage touché. 2 d'entre elles ont également des ponctuations sur la moitié supérieure du feuillage, avec de 1 à 25% du feuillage touché.

La maladie a progressé sur la parcelle de pois de printemps depuis les dernières observations, avec dorénavant 100% du feuillage touché sur la moitié inférieure ; les étages supérieurs sont également touchés (10%).

Globalement, l'ascochytose (anciennement appelée anthracnose) n'a pas progressé depuis les dernières observations. Par contre, le contexte climatique annoncé pour le reste de la semaine et le début de la semaine suivante sera favorable à l'expansion de la maladie (pluviométrie régulière).

Les parcelles de pois, tout particulièrement d'hiver, doivent faire l'objet d'une surveillance.

MILDIU (*PERONOSPORA SP.*)

Stade de sensibilité

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les contaminations secondaires.

NB : En présence d'un traitement de semences approprié, il est très peu probable d'observer des contaminations primaires.

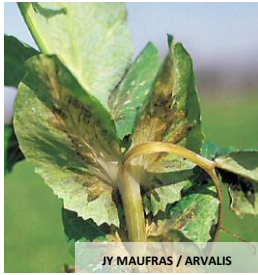
Etat général

15 parcelles de pois (dont 4 hiver) ont fait l'objet d'une observation de mildiou : **toutes sont indemnes.**



E. VANNETZEL / ARVALIS

BACTERIOSE DU POIS (*PSEUDOMONAS SYRINGAE*)

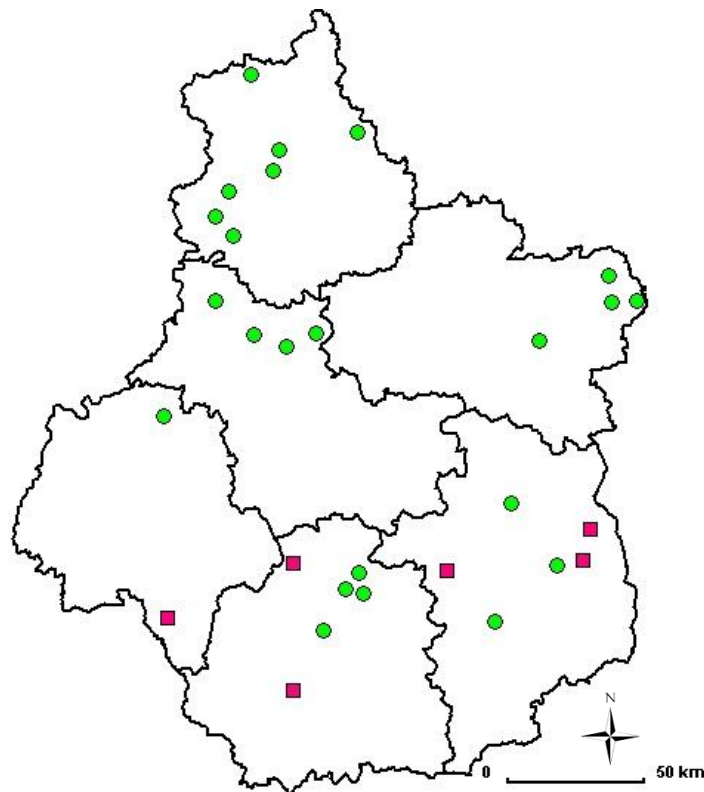


Etat général

14 parcelles de pois (dont 4 hiver) ont fait l'objet d'une observation de bactériose et **toutes sont indemnes**.

Annexes

Localisation des parcelles de pois protéagineux suivies pour la réalisation du bulletin du 14/05/13.



- Parcelles de pois de printemps (23)
- Parcelles de pois d'hiver (6)